

PARLEMENT EUROPÉEN

COMMISSION DES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES

DELEGATION CHARGÉE DES RELATIONS AVEC LE CONGRES

DES ETATS-UNIS

N O T E

sur les relations économiques
entre la Communauté et les Etats-Unis

4 mai 1981

PE 72.645/rév

1. Depuis la dernière réunion des délégations du Parlement européen et du Congrès des Etats-Unis à Copenhague et Strasbourg, (12/17 novembre 1980), la situation des économies américaines et européennes n'a connu que peu de modifications importantes. Les tendances observées dans l'activité économique, le commerce extérieur, l'inflation, le chômage, etc. se sont, pour l'essentiel, poursuivies dans une direction peu encourageante.

Le changement de Président et de quelques membres de la Commission ainsi que l'adhésion de la Grèce, dixième Etat membre de la Communauté européenne, n'entraîneront pas de modifications essentielles dans les relations économiques extérieures entre les deux parties. Aussi l'attention des pays de la Communauté se concentre-t-elle surtout sur le nouveau gouvernement de Washington et sur les changements que pourrait apporter la nouvelle politique du Président Reagan dans les relations avec les Etats-Unis.

2. Les différents chapitres de la présente analyse présenteront une synthèse des principaux problèmes existant dans les relations économiques entre la Communauté et les Etats-Unis et des questions et recommandations que la commission des relations économiques extérieures pourrait adresser à la délégation du Parlement européen.

Evolutions dans l'économie américaine

3. Malgré certains signes de redressement, tout particulièrement dans le domaine du commerce extérieur, les effets de la récession se font toujours sentir aux Etats-Unis. Le scepticisme que soulève la politique du nouveau gouvernement dans le monde économique n'est pas encore contrebalancé par l'espoir d'un redressement proche. Par ailleurs, le développement économique du pays se ressent encore des grandes omissions commises ces dix dernières années, tout particulièrement dans le secteur des investissements et de la recherche. A cela s'ajoutent les impératifs nouveaux imposés à l'économie par les règlements de plus en plus nombreux concernant la protection de l'environnement et des consommateurs ainsi qu'une législation sociale en pleine expansion.
4. Ces raisons sont invoquées pour expliquer la chute de la productivité de l'industrie américaine et son corollaire, la perte de marchés, tant dans le pays même qu'à l'étranger. Cette évolution est très bien illustrée par les chiffres; c'est ainsi qu'au début des années '60, l'industrie américaine représentait plus de 20 % des exportations mondiales d'automobiles et contrôlait 96 % de son marché intérieur. Aujourd'hui, ces pourcentages sont tombés à 14 % et moins de 75 %. Le même phénomène s'observe dans d'autres branches : la part de l'industrie américaine du plastique dans le marché mondial est passée de 28 à 13 %, celle du matériel ferroviaire de 35 à 11 % et celle des produits pharmaceutiques de 28 à 17 %, etc.

Sur le marché intérieur, la part de l'industrie américaine de la chaussure ne s'élève plus qu'à 62 % (1960 : 98 %), celle de l'industrie des machines textiles n'est plus que de 54,5 % (1960 : 93 %) et celle de l'industrie des machines-outils de 73 % (1960 : 97 %). Plus spectaculaire encore est l'évolution dans le domaine de l'électronique, domaine dans lequel les principales découvertes furent faites aux Etats-Unis, puisque pour les téléviseurs, les radios, les calculatrices, etc. plus de la moitié des besoins du marché sont couverts par les importations.

5. Devant cette toile de fond, il n'est pas étonnant que les mesures protectionnistes trouvent de plus en plus de partisans aux Etats-Unis. Ces derniers mois ont vu, en outre, des taux d'intérêt de l'ordre de 15 à 20 % et la forte hausse du dollar sur les marchés extérieurs (+ 25 à 30 % selon la monnaie) poser à l'économie de graves problèmes encore accentués par un taux d'inflation de quelque 13 % et un taux de chômage d'environ 8,5 %.

Ces éléments négatifs n'ont pas empêché une réduction chiffrée à 5 milliards de dollars du déficit de la balance commerciale américaine, lequel s'élève encore à 32 milliards de dollars. Selon des chiffres provisoires, l'Amérique a exporté en 1980 pour quelque 221 milliards de dollars et importé pour 253 milliards de dollars. (On compte que la balance des paiements présentera un excédent de 3 à 6 milliards de dollars). Ces résultats relativement bons sont dus non seulement à l'augmentation des exportations (comparativement à 1979) de quelque 21 % (importations : +16 % seulement), mais également et surtout à une réduction considérable des importations de pétrole, qui sont passées de 3 à 2,4 milliards de barils.

6. Nous l'avons vu, il existe dans une partie du monde économique un grand scepticisme à l'égard du revirement total effectué par le gouvernement Reagan en matière de politique économique. Il s'agit de passer d'une politique de la demande à une politique de l'offre. Les fondements de cette nouvelle politique économique, dont les répercussions possibles sont fortement contestées par des scientifiques, étaient déjà contenus dans le programme économique présenté en février 1981 par le gouvernement :

- Réduction des dépenses de l'Etat : celles-ci seront amputées de 4,8 milliards de dollars en 1981 et de 41,4 milliards de dollars en 1982 (tous les secteurs sont concernés, sauf la défense et sept programmes sociaux en faveur des personnes les plus démunies).
- Réduction des impôts : selon les prévisions, moins 44,2 milliards de dollars en 1982 et moins 81,4 milliards de dollars en 1983. (L'élément principal est une réduction progressive des impôts sur les revenus à partir du 1.7.1981 jusqu'au 1.7.1984 portant sur un total de 30 % et, par ailleurs, une réduction des taux minimum et maximum d'imposition de 14 à 10 % et de 70 à 50 %).

- Une "déréglementation" administrative : un certain nombre de règlements fédéraux "onéreux" gênant inutilement l'économie doivent être supprimés ou modifiés. (Diverses agences d'Etat pour l'énergie, l'environnement et la santé publique doivent être supprimées).

Ces projets se sont déjà heurtés, au sein du Congrès américain, à une opposition des syndicats et d'autres groupes d'intérêt. Ils auront également des répercussions dans les relations économiques extérieures. Ainsi, par exemple, l'aide américaine à l'étranger ne sera plus augmentée. En outre, il est question, entre autres, de réduire de quelque 20 % (1 milliard de dollars) les crédits à l'Exim-Bank.

7. Quant à la politique de commerce extérieur du nouveau gouvernement américain, on n'en sait encore que peu de choses (1). On attend des nouveaux hommes au pouvoir qu'ils soient favorables au libre-échange international ce qui, toutefois, n'exclut pas, dans certains cas, des mesures protectionnistes.

Les changements intervenus au sein du Congrès américain font redouter une accentuation des tendances protectionnistes et de leurs répercussions préjudiciables sur les échanges avec la Communauté.

Etat des relations commerciales entre la Communauté et les Etats-Unis

8. Les tendances, peu favorables pour la Communauté, qu'avait montrées l'évolution des échanges entre la Communauté et les Etats-Unis lors de la dernière réunion des délégations, en novembre 1980, ont trouvé une impitoyable confirmation dans les chiffres, jusqu'à présent provisoires, dont on dispose. Ils montrent, en effet, qu'en 1980, le déficit de la balance commerciale de la Communauté vis-à-vis des Etats-Unis a atteint un niveau record : il a pratiquement doublé depuis 1979, puisqu'il est passé de 12,7 milliards de \$ à plus de 25 milliards de \$.

Si l'on estime à 61 milliards de \$ le déficit commercial global de la Communauté en 1980 vis-à-vis de tous les pays tiers, le déficit vis-à-vis des Etats-Unis représente 41 % de ce montant. Cette inquiétante évolution ne doit pas, aux dires des experts, être imputée exclusivement aux mesures protectionnistes et aux subventions spéciales décidées aux Etats-Unis, mais également à une baisse de la compétitivité des Etats membres de la Communauté.

(1) En ce domaine, la mesure la plus importante qui a été prise jusqu'à présent est la levée, en avril 1981, de l'embargo sur les céréales imposé vis-à-vis de l'URSS.

9. Sur cette toile de fond qui n'incite pas à l'optimisme, la liste des questions restées sans réponse depuis le mois de novembre de l'année dernière, en matière de commerce bilatéral, n'a pas beaucoup changé :

a) Fibres synthétiques : dans ce domaine controversé, la situation s'est détendue depuis la suppression par les Etats-Unis, en janvier 1981, du système du prix "double" du pétrole. Toutefois, l'industrie communautaire a encore à souffrir de la concurrence américaine en raison du système du prix "double", qui sera provisoirement encore appliqué jusqu'en 1985 pour le gaz naturel.

Dans sa déclaration du 17 décembre 1980, le Conseil a fait état de la situation inquiétante dans laquelle se trouve l'industrie des textiles synthétiques. En outre, les taxes anti-dumping instaurées par la Communauté ainsi que les procédures anti-dumping en cours dans le domaine de la chimie et de la pharmacie (engrais chimiques, phénols, etc.) témoignent des importants problèmes que connaît l'industrie européenne face à la position particulière occupée par les Etats-Unis en matière de concurrence.

La Commission mène actuellement des pourparlers actifs sur ces questions avec le nouveau gouvernement américain. On en attend les résultats.

b) Produits sidérurgiques : le 30 septembre 1980, les plaintes pour dumping introduites par la US Steel Corporation contre les producteurs d'acier communautaire ont été retirées et un prix gâchette supérieur de 12 %, a été introduit. La Commission des relations économiques extérieures, et le Parlement européen dans son ensemble, ont approuvé le principe des mesures américaines, mais ont déploré en même temps le préjudice qu'elles avaient causé entre-temps à l'industrie européenne de l'acier (1). C'est ainsi que les exportations européennes d'acier étaient tombées en 1980 à 3,88 millions de tonnes (1979 : 5,4 millions de tonnes et 1978 : 7,4 millions de tonnes). De plus, une certaine irritation s'est manifestée, lorsque les Etats-Unis interdirent l'importation des aciers spéciaux français, interdiction qui ne fut levée qu'à la fin de mars 1981.

D'autre part, la Commission a protesté auprès du gouvernement américain, qui avait procédé, en février 1981, à une hausse de 4,4 % du prix gâchette.

c) Véhicules automobiles : Bien que l'International Trade Commission américaine ait constaté dans le cadre de ses enquêtes, le 10 novembre 1980, que l'industrie automobile américaine ne subit aucun préjudice matériel du fait de ses importations automobiles, ce chapitre n'est pas clos. On a observé au Congrès diverses initiatives visant à instaurer, malgré tout, des quotas à l'importation.

(1) Doc. 1-565/80 - Séance plénière du 18.11.1980 ; cf. J.O. C 327/15-16

A la fin du mois de mars 1981, le gouvernement américain a fait savoir aux autorités japonaises qu'il attendait des producteurs nippons qu'ils maintiennent volontairement leurs exportations à destination des Etats-Unis au niveau de 1978/79, soit quelque 1,6 million de voitures. Entre-temps, le Japon s'est déclaré disposé à limiter, durant trois ans, ses ventes d'automobiles à destination des Etats-Unis (1). Il y a lieu de craindre que ces limitations entraînent une accentuation de la pression des ventes japonaises sur le marché communautaire et sur le marché des pays tiers, aux dépens de l'industrie européenne. Par conséquent, il apparaît extrêmement urgent qu'une concertation s'instaure en ce domaine sur le plan trilatéral.

10. L'agriculture continue de jouer dans les relations trilatérales un rôle éminent. Toutefois, les conversations qui se déroulent actuellement dans les domaines principaux mentionnés ci-dessus relèguent quelque peu, pour le moment, ce secteur à l'arrière-plan. On rappellera à cet endroit que des problèmes demeurent à propos des questions suivantes : les préférences communautaires en faveur des agrumes, les subventions communautaires accordées pour l'exportation de froment et de farine de froment, ainsi que de whisky, les questions vétérinaires, les hormones, etc.

Les principaux problèmes relevant du domaine multilatéral sont les suivants :

- a) Accords multifibres : La commission des relations économiques extérieures a déjà exprimé, lors de la dernière réunion des deux délégations, l'intérêt qu'elle portait à un accord entre la Communauté et les Etats-Unis à propos du renouvellement de l'accord multifibres.

Eu égard à l'augmentation extraordinaire des importations communautaires de textiles provenant des Etats-Unis (2), la commission a invité à ce propos la Commission à engager les Etats-Unis à mettre un frein à leurs exportations à destination de la Communauté, et à ouvrir davantage leur marché aux produits étrangers peu coûteux, afin de réduire dans la même mesure la pression exercée sur le marché communautaire (3).

- b) GATT : En ce qui concerne les accords conclus dans le cadre du "Tokyo Round", la Communauté en surveille plus que jamais l'application aux Etats-Unis avec une grande attention. C'est ainsi que la Commission a constaté que les lois américaines de lutte contre le dumping et les montants compensatoires satisfont, pour la plupart, la Communauté, mais ne correspondent toutefois pas entièrement aux normes imposées par le GATT. Le cas échéant, la Communauté défendra ses intérêts lorsqu'ils seront directement menacés. (4)

(1) D'avril 1981 à mars 1982, il est prévu d'embarquer seulement 1,68 million d'automobiles (soit 140 000 de moins qu'en 1980). Les exportations des deux années suivantes seront fixées en fonction de la situation du marché.

(2) En 1979, la CEE accusait, dans le secteur des textiles et de l'habillement, un déficit de 300 millions d'UCE. Ce solde négatif pourrait se chiffrer à 500 millions d'UCE en 1980.

(3) Doc. 1-61/81 - Rapport sur le renouvellement de l'accord multifibres, compte tenu, notamment de l'industrie textile européenne - par M. Welsh.

(4) Réponse de la Commission à la question écrite n° 1879/79 de M. Köhler

Il en va de même dans d'autres secteurs tels que, par exemple, l'extension des dispositions s'inspirant du principe "acheter américain" (1) et le secteur des vêtements à ornements (ornamented garments) pour lesquels les autorités douanières américaines ont renforcé la nouvelle procédure de classement. Ce renforcement ne va pas sans augmentation de taxes douanières qui créent des entraves inacceptables pour les exportations européennes.

- c) Crédits à l'exportation : Les négociations concernant la révision du Gentlemen's Agreement conclu en 1976 dans le cadre de l'OCDE entre la Communauté, le Japon et les Etats-Unis ont échoué en décembre 1980. C'est ainsi que l'essentiel pour les Américains était d'obtenir la liaison indexée des taux d'intérêt prévus par l'accord avec les taux d'intérêt pratiqués sur les différents marchés. Les japonais, quant à eux, voulaient se baser sur les taux d'intérêt, sensiblement moins élevés, pratiqués sur leur marché, mais la Communauté, de son côté, n'était disposée, vis-à-vis des Etats-Unis, à augmenter les taux d'intérêt prévus par l'accord que de 1 % (pour les pays à commerce d'Etat) ou de 0,6 % (pour les pays en voie de développement).

Devant l'échec de l'accord, l'Exim-Bank américaine a octroyé, en janvier 1981, des crédits d'une durée de 20 ans (limite acceptée jusqu'alors : 10 ans).

La politique d'économies du nouveau gouvernement Reagan, qui touche également l'Exim-Bank, pourrait entraîner, à brève échéance, un durcissement de la position américaine. Une reprise des pourparlers concernant ces questions importantes pour le commerce extérieur de la Communauté apparaît d'autant plus urgentes.

11. L'ampleur et la matière des problèmes évoqués - en s'en tenant aux points principaux - témoignent de la nécessité d'intensifier les pourparlers et les négociations menés par la Commission avec le nouveau gouvernement américain. A cet égard, la Commission devrait être épaulée par la délégation du Parlement européen intervenant auprès des parlementaires siégeant au Congrès américain.

Recommandations de la commission des relations économiques extérieures à propos du développement des relations commerciales entre la Communauté et les Etats-Unis

12. Les recommandations de la commission des relations économiques extérieures ont été adoptées au cours de sa réunion du 13 avril 1981. Elles devraient faciliter l'action de la délégation du Parlement européen face à la délégation américaine, chargée principalement de défendre les intérêts de la Communauté européenne devant le Congrès américain, y accroître la compréhension pour les problèmes de l'économie communautaire et jeter les bases des compromis

(1) C'est le cas des dispositions contenues dans le "Surface Transportation Assistance Act", de 1978, et la réglementation édictée en conséquence par la Federal Highway Administration. Citons également le "Federal Public Transportation Act", de 1980, et les réglementations correspondantes adoptées par les Etats.

auxquels il faut parvenir dans les secteurs que nous avons abordés.
La commission des relations économiques extérieures,

(1) se félicite de la suppression du système du prix "double" du pétrole aux Etats-Unis, insiste toutefois auprès du Congrès et du gouvernement américains pour que ceux-ci suppriment le plus rapidement possible et en tout cas avant 1985 le système du prix "double" pour le gaz naturel, en raison des distorsions de concurrence subsistant dans l'industrie chimique, pharmaceutique et dans celle des fibres synthétiques;

(2) se montre préoccupée de l'évolution défavorable des exportations communautaires d'acier vers les Etats-Unis et espère que le gouvernement américain ne maintiendra pas le système des prix de seuil (trigger price mechanism) qui a des effets restrictifs;

(3) souligne la nécessité, dans l'intérêt réciproque des Etats-Unis et de la Communauté, de voir les organes compétents coordonner leur politique commerciale dans le secteur automobile et de contrecarrer les tendances protectionnistes dans les échanges bilatéraux;

(4) demande une nouvelle fois au gouvernement américain et à la Commission d'harmoniser leurs positions dans les négociations portant sur le renouvellement de l'accord multifibres et engage, par ailleurs, le gouvernement et le Congrès américains à s'employer :

- à réduire les exportations textiles américaines qui ont augmenté de façon disproportionnée dans la Communauté et
- à ouvrir le marché américain aux produits provenant de pays où les prix sont peu élevés;

(5) insiste sur l'importance d'une stricte application des accords du GATT conclus dans le cadre du Tokyo Round, puisqu'il s'agit de compromis équilibrés. La Communauté, pour sa part, a fait dépendre de l'exécution de ces accords par les principaux partenaires commerciaux la mise en oeuvre ou, le cas échéant, l'abandon des mesures qui relèvent d'elle;

(6) souhaite une reprise rapide des négociations relatives au renouvellement du "Gentlemen's Agreement" portant sur les crédits à l'exportation, car une nouvelle course aux crédits - engagée, entre autres, contre les pays à commerce d'Etat - porte non seulement préjudice au commerce international, mais constitue, en outre, une charge supplémentaire pour les contribuables;

(7) souligne dans la perspective de la prochaine conférence au sommet qui doit se tenir à Ottawa, l'étroite imbrication et les répercussions réciproques des relations commerciales existant entre la CEE, les Etats-Unis et le Japon et se prononce en faveur de consultations trilatérales destinées à éviter les distorsions de concurrence et le déséquilibre des échanges commerciaux ;

(g) rappelle au gouvernement et au Congrès américains la nécessité d'une vision globale des problèmes précités et d'autres problèmes subsistants, auxquels il faudrait rechercher une solution en faisant montre de compréhension pour les difficultés des uns et des autres, solution qui devrait, dans le même temps, contribuer à réduire le déficit actuellement disproportionné de la balance commerciale de la Communauté vis-à-vis des Etats-Unis.

EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEURENTRELA COMMUNAUTE ET LES ETATS-UNIS(en milliards de dollars)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980 chiffres provisoires
Importations communautaires en provenance des Etats-Unis	24,3	25,6	28,3	29,2	35,6	47,1	61,3
Exportations communautaires vers les Etats-Unis	19,0	16,4	18,1	23,4	29,4	34,3	36,5
Balance commerciale	- 5,3	- 9,2	-10,2	- 5,8	- 6,2	-12,8	- 24,8

Source : Eurostat : Bulletin mensuel du commerce extérieur, numéro spécial
1958-1979 et chiffres provisoires de l'Office statistique des Commu-
nautés européennes.

Commerce extérieur des Etats-Unis : monde, CEE, Canada, Japon

millions de \$ (exportations FAS - franco le long du navire, importations CIF).

	1975	1976	1977	1978	1979	<u>janvier-juin</u>	
						1979	1980
<u>Exportations à destination de</u>							
Monde	108,050	115,340	121,212	143,663	181,802	85,533	109,608
CE-10	23,315	25,996	27,631	32,747	43,394	20,451	29,235
Canada	21,744	24,109	25,788	28,374	33,096	16,521	18,019
Japon	9,563	10,144	10,529	12,855	17,579	8,280	10,216
<u>Importations en provenance de</u>							
Monde	103,843	129,896	157,560	183,093	218,927	101,479	129,190
CE-10	17,955	19,216	23,875	31,136	35,731	16,965	19,775
Canada	22,752	27,565	30,867	34,644	39,021	19,266	21,049
Japon	12,336	16,922	20,195	26,461	28,163	13,723	16,199
<u>Solde avec</u>							
Monde	4,207	-14,556	-36,348	-39,430	-37,125	-15,946	-19,582
CE-10	5,360	6,780	3,756	1,611	7,663	3,486	9,460
Canada	-1,008	-3,456	-5,079	-6,270	-5,925	-2,745	-3,030
Japon	-2,773	-6,778	-9,666	-13,606	-10,584	-5,443	-5,983

Commerce agricole des Etats-Unis

(millions de dollars US)

	1975	1976	1977	1978	1979
<u>Exportations à destination de</u>					
Monde	21,859	22,978	23,636	29,384	34,745
CE-10	5,987	6,727	6,887	7,462	8,134
Canada	1,310	1,490	1,540	1,643	1,691
Japon	3,102	3,595	3,893	4,484	5,287
<u>Importations en provenance de</u>					
Monde	9,484	11,179	13,538	14,961	16,881
CE-10	1,678	1,979	2,091	2,763	1,950
Canada	499	613	689	778	961
japon	64	76	79	102	89
<u>Excédent vis-à-vis de</u>					
Monde	12,375	11,799	10,098	14,423	17,864
CE-10	4,309	4,748	4,796	4,699	6,184
Canada	811	877	851	865	730
Japon	3,038	3,519	3,814	4,382	5,198

Source : Ministère du Commerce, Etats-Unis

4

5

6